



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

Revue de presse



Lundi 28 novembre 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Réunion du Gouvernement mercredi à Tissemsilt

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a enjoint dimanche au Gouvernement de tenir sa réunion, mercredi prochain, dans la wilaya de Tissemsilt et d'entamer la mise en œuvre sur le terrain du programme complémentaire de développement de la wilaya.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Blanchiment d'argent et financement du terrorisme : le projet de loi modifiant et complétant la loi N 05-01 examiné

La commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), a examiné dimanche sous la présidence de M. ZohirKhelladi, président de la commission, les dispositions du projet de loi modifiant et complétant la loi N 05-01 du 6 février 2006 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, indique un communiqué de l'APN.



Rapport de la Cour des comptes sur les entreprises publiques : Des experts saluent les recommandations de l'institution.

Le secteur public marchand continue d'afficher une très faible rentabilité et une rémunération des capitaux investis peu satisfaisante, selon le dernier rapport de la Cour des comptes qui constitue un outil important de contrôle et de préservation à posteriori des deniers publics.



L'e-paiement au service des artisans : Un outil profitable et inévitable.

Les avantages du recours à l'e-paiement pour les artisans ont été abordés, ce dimanche, à la salle de conférence «Dar Dzaïr» du Palais des expositions de la Safex, à Alger.



80 milliards accordés par la BADR d'Oran : 158 dossiers de start-up subventionnés

La stratégie nationale pour la relance économique s'appuie sur les secteurs clés en dehors des hydrocarbures et la rente pétrolière. L'agriculture figure parmi ces secteurs vitaux et importants pour réussir cette relance.



Un bilan de mi-mandat

A la veille du troisième anniversaire de l'accession du Président Tebboune à la magistrature suprême, les médias officiels semblent bien partis pour étaler la métamorphose du paysage politique et économique du pays.



Une cagnotte malvenue

Le PLF 2023 a été élaboré sur la base d'un prix référentiel prévisionnel du baril de pétrole à 60 dollars pour la période entre 2023 et 2025. Mais les autorités du pays misent toujours sur le Fonds de régulation des recettes (FRR) pour couvrir en partie le déficit budgétaire. Créé en 2000, le FRR est un fonds souverain dont le but est de gérer les excédents budgétaires liés aux exportations d'hydrocarbures. Mais le choc pétrolier de 2014 a conduit à l'assèchement total de ses actifs début 2017.



CNESE: Recadrer le secteur informel, une nécessité

En se référant à «quatre indices» économiques, «le PIB, le chômage, l'inflation et l'équilibre de la balance des paiements», Bouchtara Mehdi, directeur des Etudes au Conseil National économique, social et environnemental (CNESE), qui était l'invité, hier, de la Radio nationale Chaîne 1, estime que l'Algérie obtient de bons résultats.



Gouvernance budgétaire axée sur le résultat : Améliorer le pilotage des finances publiques

L'Algérie entamera, dès le 1er janvier 2023, une nouvelle ère qui l'inscrira indéniablement dans le club très restreint des pays adoptant un budget axé sur les résultats, appuyés par un système comptable en droits constatés.



Développement local, une priorité absolue

La réunion du Conseil des ministres a consacré deux exposés relatifs au programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt. Le développement local est le pilier incontournable de la relance de l'économie et pour le développement de nos exportations hors hydrocarbures, et cela l'Algérie l'a bien compris.



Dégradation du secteur des transports maritime et aérien : Tebboune : «Je veux des comptes !»

Le président de la République a exigé une refondation totale du fonctionnement d'Air Algérie selon les normes internationales. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'ouverture immédiate d'une enquête pour déterminer la responsabilité de tous les cadres et à tous les niveaux ayant contribué à la dégradation du secteur des transports maritime et aérien.



Deux projets pilotes dans l'hydrogène vert vont être lancés : La nouvelle bataille de l'Algérie

Le gouvernement a tracé une feuille de route claire afin d'intégrer l'hydrogène vert dans la transition énergétique... Après le solaire, l'Algérie cible une autre énergie dite «propre». Depuis plusieurs mois, le pays s'est lancé dans la bataille du «mix énergétique» afin de préserver ses ressources fossiles mais également l'environnement.



SOUTIEN AUX EXPORTATIONS HORS-HYDROCARBURES : La Cour des comptes relève les lacunes

Institution supérieure de contrôle du patrimoine et des fonds publics, comme la définit la Constitution, la Cour des comptes permet incidemment de mesurer l'écart qui sépare la volonté politique, exprimée principalement dans les interventions du chef de l'État et dans les objectifs du plan d'action du gouvernement, et la réalité.



Sénat : Présentation du projet de loi portant l'approbation de l'ordonnance sur la loi de finances complémentaire pour 2022

Le Conseil de la Nation reprendra, demain lundi, ses travaux en séance plénière consacrée au projet de loi portant l'approbation de l'ordonnance 22-01 portant la loi de finances complémentaire pour l'année 2022, a indiqué un communiqué du Sénat.

Cap sur l'hydrogène vert : Une feuille de route a été élaborée

Une feuille de route pour le développement de la filière hydrogène en Algérie, a été examinée mercredi par le Gouvernement lors de sa réunion hebdomadaire présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane. Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette feuille de route se décline en plusieurs axes constituant la stratégie nationale du développement de l'hydrogène, cette feuille de route présentée par le ministre de l'Énergie et des Mines, «offre aux acteurs nationaux et internationaux la visibilité nécessaire quant aux politiques, réglementations et mesures d'incitation et d'encouragement qui seront adoptées par les pouvoirs publics pour le déploiement de la filière hydrogène dans notre pays».



Secteur public marchand : A quand la réforme ?

Le dernier rapport de la Cour des comptes remet au goût du jour la nécessité de la réforme du secteur public marchand (SPM), plusieurs fois annoncée et à chaque fois remise à plus tard. A bien lire le chapitre que l'institution lui consacre, les motifs du changement ne manquent pas et les rendent plus qu'urgents au regard des contreperformances qui pèsent sur les finances publiques.



La Cour des comptes pointe le contraste entre la gestion du fonds et la politique de promotion de l'export : FSPE, le constat d'inefficacité

La gestion du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) contraste de manière saisissante avec la politique de l'Exécutif en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures et de soutien aux entreprises exportatrices.



[La finance islamique incite les Algériens à l'épargne](#)

Dans le cadre de la relance de l'économie du pays, la finance islamique incite les Algériens à faire recours à l'épargne. Curieux d'en savoir plus à ce sujet ? Nous vous invitons à découvrir plus de détails, plus bas.



[Relance de l'économie algérienne : Les experts optimistes](#)

Les réformes engagées par les pouvoirs publics portant sur la relance de l'économie nationale, portent leurs fruits. Les experts et autres institutions internationales spécialisées attestent en effet que l'économie algérienne « se porte bien ».



[Conseil de la Nation : Présentation du projet de loi de finances 2023 ce lundi](#)

Le Bureau du Conseil de la Nation a programmé, pour ce lundi, une séance plénière qu'il consacre à la présentation et au débat général sur le projet de loi de finances pour l'exercice 2023.



[Exportations hors hydrocarbures en Algérie : bientôt un nouveau record](#)

Comme l'avait annoncé le ministre des Finances dimanche dernier, l'économie nationale devrait enregistrer une croissance hors hydrocarbures de 5.6 % en 2023, contre 4,6 % d'ici à la fin de l'année en cours. Avec cette forte croissance économique, à combien s'élèverait le montant total des exportations hors hydrocarbures d'ici fin 2022 ?

مجلس المحاسبة يشتكى للجوء المفرط إلى طلب "مساعدات استثنائية": تجاوزات كبرى في الإعانات و958 بلدية تسيء استخدامها

كشف تقرير مجلس المحاسبة لسنة 2022، والذي عاين توزيع إعانات صندوق التضامن والضمان للجماعات المحلية، في الفترة ما بين 2015 و2020، عن إدراج ثلثي بلديات الجزائر ضمن تصنيف "فقيرة"، وهو ما يعادل 958 من أصل 1541 بلدية، حيث تسيء هذه الأخيرة استغلال إعانة الدولة، وتفرض في طلب المساعدة الاستثنائية، ولا تحترم معايير إنفاقها كما لا تنتقل توجيها إلى تحقيق التنمية الاقتصادية والاجتماعية.



958 بلدية فقيرة وإعانات لتمويل الكوارث استعملت في إيواء وإطعام وزراء

كشف قضاة مجلس المحاسبة في تقرير رسمي، عن نقائص وخروقات بالجملة نشوب صندوق التضامن والضمان للجماعات المحلية. وحسب تقرير مجلس المحاسبة، فإن تحقيق قضاة ركز على كيفية الاستفادة من الإعانات المالية الاستثنائية الموجهة للبلديات العاجزة والتي ارتفع عددها بنحو 300 من المائة في ظرف الأربع سنوات، التي سبقت عام 2020.



دراسة أحكام مشروع القانون المتعلق بالوقاية من تبييض الأموال وتمويل الإرهاب ومكافتهما

عقدت لجنة الشؤون القانونية والإدارية والحريات بالمجلس الشعبي الوطني اجتماعا، اليوم الأحد، برئاسة زهير خلادي، رئيس اللجنة. تمت فيه المصادقة بالإجماع على تقرير أعد بخصوص تصريح نائب جديد متعلق بحالات التنافي مع العهدة البرلمانية. وذلك طبقا لأحكام المادة 6 من القانون العضوي رقم 12-02 الذي يحدد حالات التنافي مع العهدة البرلمانية.



الرئيس تبون يأمر بفتح تحقيق فوري

أمر رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون اليوم، بفتح تحقيق فوري، لمحاسبة كل المسؤولين عن تدهور القطاع الاستراتيجي للنقل البحري والجوي للبضائع، في جميع المستويات والمسؤوليات.



إحباط محاولة تهريب كميات هامة من المواد الغذائية

قامت مصالح الجمارك بحجز كميات هامة من المواد الغذائية الموجهة للتهريب بولاية عين قزام. وجاء في بيان للمديرية العامة للجمارك أنه، تمكن أعوان الفرقة المتنقلة للجمارك التابعة لمصالح مفتشية الأقسام للجمارك بعين قزام، من العثور على مخبأ مهيباً للتهريب وحجز 6750 كغ من الفريضة و50 كغ من السكر.

CONSEIL DES MINISTRES

DÉTÉRIORATION DU SECTEUR DES TRANSPORTS MARITIME ET AÉRIEN DE MARCHANDISES Le président Tebboune exige des comptes

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à deux exposés relatifs au programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt et à la feuille de route pour le développement de la flotte nationale de transport maritime et aérien, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Après l'ouverture de la séance par le président de la République et la présentation du bilan d'activité du gouvernement au cours des deux dernières semaines par le Premier ministre, le président de la République a donné les directives et instructions suivantes :

Concernant le programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt et après approbation du Conseil des ministres, le Président a enjoint au gouvernement de tenir sa réunion, mercredi prochain, dans cette wilaya, et d'entamer la mise en œuvre du programme sur le terrain en tenant compte de l'accélération de l'achèvement des travaux de la ligne de chemin de fer reliant Tissemsilt à Bougezoul et le lancement des travaux d'aménagement des routes reliant la wilaya de Tissemsilt aux autres wilayas, de l'approbation du projet de dédoublement de la Route nationale (RN) 14 reliant la wilaya de Tissemsilt à Khemis Miliana, dans la wilaya d'Ain Defla, sur une distance de 84 kilomètres, et de l'aménagement de cette route et de l'appui du programme de l'habitat rural dans la wilaya en adéquation avec

sa vocation agricole et touristique, tout en affectant, en coordination avec les services des forêts, des assiettes foncières ce qui permettra aux familles de renouer avec les métiers d'artisanat connus dans la région.

FUSION ENTRE CNAN MED ET CNAN NORD

S'agissant de la feuille de route pour le développement de la flotte nationale de transport maritime et aérien de marchandises, le président de la République a ordonné d'engager immédiatement une enquête pour demander des comptes aux responsables de la détérioration de ce secteur stratégique à tous les niveaux et responsabilité.

Le chef de l'Etat a également ordonné de fusionner les sociétés Cnan Med et Cnan Nord, spécialisées dans le transport maritime, en une seule société, de revoir radicalement la structuration et la politique du transport maritime de marchandises, à tous les niveaux, en vue de sa réhabilitation, et de soumettre le projet de la nouvelle stratégie de gestion dans un mois et œuvrer par tous les moyens à la régularisation technique des navires algériens dans les ports internationaux en collaboration entre les ambassadeurs d'Algérie dans les pays concernés et les responsables du sec-



teur du transport. Le président Tebboune a aussi ordonné d'ouvrir la voie aux expertises algériennes spécialisées dans le maritime, notamment les jeunes compétences et les anciens dans ce domaine en vue de créer des entreprises spécialisées dans la réparation des navires.

REVOIR LE MODE DE GESTION D'AIR ALGÉRIE

Concernant le transport aérien, le chef de l'Etat a ordonné de revoir le mode de gestion d'Air Algérie conformément à un plan moderne aux normes internationales, de dynamiser la navigation aérienne à travers les différents aéroports du pays, étant des structures stratégiques susceptibles de relancer le trafic aérien et de préparer le parachèvement, dans les plus brefs délais, de l'opération d'acquisition des avions, dans le cadre du renouvellement de la flotte aérienne algérienne, le prochain

Conseil des ministres devant trancher le dossier. Il s'agit aussi de reprendre la moyenne des vols assurée par Air Algérie avant la pandémie de la Covid-19, tout en intensifiant les vols de la Omra et les vols à caractère touristique entre Paris et Djanet.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

Le président de la République a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre la réforme du secteur des collectivités locales, suivant une vision globale et profonde adaptée à son programme présidentiel, d'autant que le système juridique régissant les collectivités n'est plus adapté aux grandes mutations que connaît le pays. Il est aussi question de préparer des propositions viables et modernes concernant les codes de la commune et de la wilaya, étant les deux institutions constitutionnelles habilitées à gérer les collectivités locales et territoriales et de prendre en ligne de

compte la spécificité de chaque commune, en termes de capacités et de sources de revenus».

Fini le temps de la gabegie

Objets, ces derniers temps, d'un intérêt particulier de la part du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du gouvernement, le secteur du transport maritime et aérien de marchandises est appelé, à la faveur des décisions prises hier par le premier magistrat du pays lors du Conseil des ministres qu'il a présidé, de connaître un changement radical. Examinant lors de cette réunion la feuille de route pour le développement de la flotte nationale de transport maritime et aérien de marchandises, le président Tebboune a ordonné «d'engager immédiatement une enquête pour demander des comptes aux responsables de la détérioration de ce secteur stratégique à tous les niveaux et responsabilités». Il a enjoint également de fusionner les sociétés Cnan Med et Cnan Nord, spécialisées dans le trans-

port maritime, en une seule société et de revoir «radicalement» la structuration et la politique du transport maritime de marchandises en vue de sa réhabilitation, et soumettre le projet de la nouvelle stratégie de gestion dans un mois. Le président de la République a ordonné d'œuvrer par tous les moyens à la régularisation technique des navires algériens dans les ports internationaux en collaboration avec les ambassadeurs d'Algérie dans les pays concernés et les responsables du secteur du transport, et d'ouvrir la voie aux expertises algériennes spécialisées dans le maritime, notamment les jeunes compétences et les anciens dans ce domaine en vue de créer des entreprises spécialisées dans la réparation des navires. Ces décisions confortent les avis exprimés par des experts qui ont

appelé à la nécessité d'aller vers une flotte souveraine et efficiente, libérée de la dominance étrangère. Grâce à cette feuille de route, axée notamment sur la réhabilitation et la modernisation des ports, assurent-ils, ce but pourra être atteint. Ce qui contribuera à réduire les coûts du transport maritime tout en permettant l'accostage de gros navires, une fluidité de qualité dans le chargement et le déchargement des marchandises et une sécurisation de toutes les activités maritimes et portuaires. Les négociations dans le commerce extérieur s'en trouveront également plus faciles à gérer et nos importateurs, notamment, gagneront en position de force. Les experts approuvent, en outre, la fusion des filiales de la Compagnie nationale de navigation Cnan.

■ R. N.

TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME DE MARCHANDISES

Le mécontentement de Tebboune

Face à ce qu'il qualifie de «dégradation» du secteur du transport maritime et aérien de marchandises, le président de la République appelle à l'ouverture d'une enquête immédiate afin de déterminer les responsabilités. Les responsables de ce secteur disposent d'un délai d'un mois pour élaborer une stratégie de mise à niveau, alors qu'Air Algérie est appelée à reprendre le rythme de vols antérieur à la pandémie de Covid-19.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Le transport aérien et maritime a constitué l'essentiel des dossiers examinés au cours du Conseil des ministres tenu hier dimanche. Le président de la République n'y a pas caché son mécontentement de l'état dans lequel se trouve le transport aérien et maritime de marchandises. Tebboune a d'ailleurs demandé l'ouverture immédiate d'une enquête pour déterminer les responsabilités dans ce qu'il qualifie de «dégradation» d'un secteur stratégique.

Pour y remédier, il appelle à une «révision radicale» de la structure et de la politique du transport maritime de marchandises, à tous les niveaux, afin de le réhabiliter, et de présenter une ébauche de la nouvelle stratégie, dans un délai



d'un mois. Il a également été décidé de la fusion des deux sociétés nationales, Cnan Med et Cnan Nord, spécialisées dans le transport maritime, en une seule société. Les responsables du secteur sont appelés à œuvrer par tous les moyens à trouver des solutions pour les navires algériens se trouvant au niveau des différents ports internationaux, en coopération avec les ambassadeurs d'Algérie dans les pays concernés, et les responsables du secteur des transports.

Pour booster le secteur, le président de la République demande d'ouvrir la voie à l'expertise algérienne spécialisée dans la marine, notamment les jeunes et les retraités afin qu'ils puissent créer des entreprises dans le domaine de la réparation navale.

En ce qui concerne le transport aérien, là aussi, le

président de la République demande de repenser le fonctionnement d'Air Algérie, selon un schéma moderne et les standards internationaux, tout en redynamisant la navigation aérienne, dans les différents aéroports du pays.

Dans le cadre du renouvellement de sa flotte, il a également demandé à ce que le processus d'acquisition des avions soit finalisé «dans les meilleurs délais», alors que la compagnie nationale est appelée à revenir au rythme d'avant la crise sanitaire, en intensifiant les vols en direction de l'Arabie Saoudite dans le cadre de la Omra et ceux reliant Paris à Djanet.

Autre dossier à l'ordre du jour, celui de la réforme des collectivités locales, selon «une vision globale et profonde», considérant que l'arsenal juridique actuel ne suit plus le rythme des «transformations majeures» que

connaît le pays. Dans le cadre de la révision des codes de wilayas et de la commune, le président de la République a appelé à l'élaboration de propositions modernes pour la gestion des collectivités locales, tout en prenant en compte les capacités et les ressources de chacune des communes.

Également au menu, le programme de relance de la wilaya de Tissemsilt que le président appelle à procéder à sa concrétisation à travers l'achèvement de la ligne ferroviaire reliant Tissemsilt et Boughzoul, et le démarrage des travaux de réhabilitation de la route reliant Tissemsilt aux autres wilayas, l'approbation du projet de dédoublement de la route nationale n°14, reliant la wilaya de Tissemsilt et Khemis Miliana à la wilaya d'Aïn Defla, sur une distance de 84 km.

N. I.

ÉVALUATION DES RÉFORMES ÉCONOMIQUES PAR LE CNESE

«2023 sera l'année des indicateurs positifs»

La stabilité économique est la question récurrente qui se pose aux experts. Le directeur des études au Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Bouchetara Mehdi qui était l'invité de la radio nationale, a préféré aborder le sujet dans son aspect global puis particulier. Il considère que l'analyse repose sur le carré magique de Kaldor qui compte le PIB, le chômage, l'inflation et la balance de paiements.

Abdelhalim Benyellès - Alger (Le Soir) - Parlant du développement économique, il estime que l'Algérie enregistre une avancée dans ce domaine, en raison de la politique financière adoptée par le gouvernement au lendemain de la Covid. Quant au chômage, il juge que les indicateurs sont «bons» grâce à la politique de soutien aux salaires. «L'inflation est importée», dira-t-il, se référant à la situation économique mondiale, marquée par l'augmentation des prix de toutes les matières premières, en raison notamment, de la crise russo-ukrainienne. N'empêche que l'Algérie se trouve, d'après lui, en situation de «relance économique et de retour à la stabilité».

À la question relative à l'évaluation des actions menées par le gouvernement dans le domaine social, notamment

le pouvoir d'achat, la révision du point indiciaire des salariés et de la prime de chômage, le représentant du Cnese a révélé que le Conseil a veillé à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, et la distribution équitable des richesses nationales. «Le Cnese a accompagné le gouvernement par la publication de rapports, et les recommandations du Conseil ont été prises en considération par les décideurs», révèle-t-il. À présent, il estime que le gouvernement est appelé à faire face à l'inflation par des politiques financières et monétaires.

«Le contrat social est l'un des piliers de l'État algérien», a-t-il déclaré, se référant à l'«idéologie d'un État social qui fait partie des principes de l'Algérie». Signalant que «l'Algérie figure parmi les rares pays qui disposent d'une classe moyenne», ce qu'il considère d'ailleurs de positif. Revenant au même sujet, il ajoutera que la classe moyenne doit être protégée grâce au soutien et l'aide de l'État. Et parmi les recommandations du Cnese pour ce soutien, il dira que le Conseil préconise un système d'information muni d'une base de données qui cible les classes de la population aux bas revenus et aux besoins spécifiques. Ce qui permet aussi d'organiser le marché de l'emploi. Dans le même sillage, il appelle à réguler le marché parallèle «qui absorbe quand même le chômage», soulignant que les résultats du recensement

national de la population est d'une grande utilité pour le Cnese.

Évoquant la loi sur l'investissement, il dira que, «si l'année 2022 est placée sous le signe de la croissance économique, l'année 2023 est celle des indicateurs de cette croissance». Précisant que la loi sur l'investissement est arrivée à temps pour confirmer les résultats des réformes entamées mais aussi pour éradiquer plusieurs phénomènes dont la bureaucratie et la corruption. Ces textes sont objectifs dans la mesure où ils visent l'accompagnement des investisseurs et la concrétisation de leurs projets sur le terrain. Parmi les points positifs de cette nouvelle loi, il citera l'attractivité des capitaux et le partenariat, et la diversification économique par le biais des PME, notamment.

Bouchetara Mehdi ajoutera que la loi sur l'investissement doit être accompagnée par la loi sur la monnaie et le crédit, un dossier, dira-t-il, qui est finalisé et prêt à être présenté au gouvernement. Dans ce cadre, il évoque le rôle des banques dans la relance économique en Algérie. «L'ouverture des banques en Afrique est déjà une bonne nouvelle», souligne-t-il, considérant que c'est un premier pas dans l'accompagnement des investisseurs nationaux. «Ce volet, rappelle-t-il, figure parmi les recommandations du Cnese.»

A. B.

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Une enquête sur la gestion du transport maritime

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à deux exposés relatifs au programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt et à la feuille de route pour le développement de la flotte nationale de transport maritime et aérien, indique un communiqué de la présidence de la République qui a donné les directives et instructions suivantes :

■ Concernant le programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt, après approbation du Conseil des ministres, monsieur le Président a enjoint au gouvernement de tenir sa réunion, mercredi prochain, dans la wilaya de Tissemsilt, et d'entamer la mise en œuvre du programme sur le terrain en tenant compte de ce qui suit :

– Accélération de l'achèvement des travaux de la ligne de chemin de fer reliant Tissemsilt à Boughezoul et lancement des travaux d'aménagement des routes reliant la wilaya de Tissemsilt aux autres wilayas.

– Approbation du projet de dédoublement de la Route nationale (RN) 14 reliant la wilaya de Tissemsilt à Khemis Miliana, dans la wilaya de Aïn Defla, sur une distance de 84 kilomètres, et réa-



tures stratégiques susceptibles de relancer le trafic aérien.

– Préparer le parachèvement, dans les plus brefs délais, de l'opération d'acquisition des avions, dans le cadre du renouvellement de la flotte aérienne algérienne, le prochain Conseil des ministres devant trancher le dossier.

– Reprendre la moyenne des vols assurée par Air Algérie avant la pandémie de Covid-19, tout en intensifiant les vols de la omra et les vols à caractère touristique entre Paris et Djanet.

– Le Président a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre la réforme du secteur des collectivités locales, suivant une vision globale et profonde adaptée à son programme présidentiel, d'autant que le système juridique régissant les collectivités n'est plus adapté aux grandes mutations que connaît le pays.

– Préparer des propositions viables et modernes concernant les codes de la commune et de la wilaya, étant les deux institutions constitutionnelles habilitées à gérer les collectivités locales et territoriales.

– Prendre en ligne de compte la spécificité de chaque commune, en termes de capacités et de sources de revenus».

ménagement de cette route.

– Appui du programme de l'habitat rural dans la wilaya en adéquation avec sa vocation agricole et touristique, tout en affectant, en coordination avec les services des forêts, des assiettes foncières ce qui permettra aux familles de renouer avec les métiers d'artisanat connus dans la région.

■ Concernant la feuille de route pour le développement de la flotte nationale de transport maritime et aérien de marchandises :

– Le président de la République a ordonné d'engager immédiatement une enquête pour demander des comptes aux responsables de la détérioration de ce secteur

stratégique à tous les niveaux et responsabilités.

– Fusionner les sociétés CNAN Med et CNAN-Nord spécialisées dans le transport maritime en une seule société.

– Revoir radicalement la structuration et la politique du transport maritime de marchandises, à tous les niveaux, en vue de sa réhabilitation, et soumettre le projet de la nouvelle stratégie de gestion dans un mois.

– Œuvrer par tous les moyens à la régularisation technique des navires algériens dans les ports internationaux en collaboration entre les ambassadeurs d'Algérie

dans les pays concernés et les responsables du secteur du transport.

– Ouvrir la voie aux expertises algériennes spécialisées dans le maritime, notamment les jeunes compétences et les anciens dans ce domaine en vue de créer des entreprises spécialisées dans la réparation des navires.

■ Concernant le transport aérien, Monsieur le Président a ordonné de :

– Revoir le mode de gestion d'Air Algérie conformément à un plan moderne aux normes internationales.

– Dynamiser la navigation aérienne à travers les différents aéroports du pays, étant des struc-

PHOTO : DR

تدهور قطاع النقل البحري والجوي للبضائع

الرئيس تبون يأمر بتحقيق فوري ومحاسبة المسؤولين

● اجتماع حكومي خاص بتيسميسيلت حول البرنامج التكميلي ● إعادة النظر في طريقة تسيير الخطوط الجوية الجزائرية

أمر رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون بفتح تحقيق في ملف أسطول النقل البحري والجوي للبضائع، ومراجعة تسيير الجوية الجزائرية، وذلك في اجتماع لمجلس الوزراء خصص أيضا لعرضين يتعلقان بالبرنامج التكميلي للتنمية لولاية تيسميسيلت، وورقة الطريق لتطوير الأسطول الوطني للنقل البحري والجوي.



عصري بمعايير عالمية، وتنشيط الملاحة الجوية في مختلف مطارات الوطن، باعتبارها هيكل استراتيجي قيادي على بعث حركة الطيران، وكذا التحضير لإنهاء عملية اقتناء الطائرات في أقرب الأجل، في إطار تجديد الأسطول الجوي الجزائري، على أن يفصل اجتماع مجلس الوزراء المقبل في هذا الملف. ومن الناحية المقابلة، شدد الرئيس في توجيهاته أيضا على ضرورة العودة إلى معدل الرحلات للخطوط الجوية الجزائرية، لما قبل وباء كوفيد، مع تكثيف رحلات العمرة والرحلات الجوية ذات الطابع السياحي بين باريس وجانت.

إصلاح الجماعات المحلية ومراعاة خصوصية البلديات

وشدد رئيس الجمهورية على ضرورة مواصلة إصلاح قطاع الجماعات المحلية، وفق نظرة شاملة وعميقة تتماشى وبرنامج الرئاسي، خاصة أن المنظومة القانونية التي تسيير بها لم تعد تواكب التحولات الكبرى التي تعرفها البلاد، موازاة مع التحضير لمقترحات مُجدية وعصرية بخصوص قانوني البلدية والولاية، باعتبارهما المؤسستين الدستوريتين المؤهلتين لتسيير الجماعات المحلية والإقليمية، ومراعاة خصوصية كل بلدية من حيث الإمكانيات ومصادر الدخل. س.ب

محاسبة المسؤولين في جميع المستويات والمسؤوليات عن تدهور القطاع

ويخصوص ورقة الطريق لتطوير الأسطول الوطني للنقل البحري والجوي للبضائع، أمر رئيس الجمهورية بفتح تحقيق فوري لمحاسبة كل المسؤولين عن تدهور هذا القطاع الاستراتيجي في جميع المستويات والمسؤوليات، بالموازاة مع دمج الشركتين الوطنيتين كئان متوسطة و كئان شمال، المتخصصتين في النقل البحري، في شركة واحدة.

وأكد عبد المجيد تبون تعليماته بإعادة النظر جذريا في هيكله وسياسة النقل البحري للبضائع على كل المستويات، من أجل تأهيله، وعرض مشروع استراتيجي التسيير الجديدة في غضون شهر، وشدد على العمل بكل الوسائل من أجل تسوية تقنية للمواخر الجزائرية في الموانئ الدولية، بالتعاون بين سفراء الجزائر في الدول المعنية ومسؤولي قطاع النقل، بالإضافة إلى فسح المجال أمام الخبرات الجزائرية المتخصصة في البحرية، ولا سيما الشباب المؤهل والقضاء في هذا المجال، لاستحداث شركات في مجال إصلاح السفن.

مراجعة تسيير الجوية الجزائرية

وبشأن النقل الجوي، أمر الرئيس عبد المجيد تبون بإعادة النظر في طريقة تسيير الخطوط الجوية الجزائرية، وفق مخطط

سعيد بشار

● وجهه رئيس الجمهورية، أمس عقب العرض الذي قدمه الوزير الأول لحصيلة النشاط الحكومي للأسبوعين الماضيين، مجموعة من التعليمات والأوامر بخصوص البرنامج التكميلي للتنمية لولاية تيسميسيلت، وأمر الحكومة، بعد موافقة مجلس الوزراء، بعقد اجتماعها الأربعاء المقبل بولاية تيسميسيلت، ومباشرة تجسيده وترسيمه ميدانيا، مع الأخذ جملة من النقاط بعين الاعتبار.

وضمن هذا الاتجاه، شدد القاضي الأول في البلاد على تسريع استكمال أشغال خط السكة الحديدية الرابط بين تيسميسيلت وبوغزول، ومباشرة أشغال تأهيل الطرقات التي تربط ولاية تيسميسيلت بالولايات الأخرى، والموافقة على مشروع ازدواجية الطريق الوطني رقم 14 الرابط بين ولاية تيسميسيلت وخميس مليانة بولاية عين الدفلى، على مسافة 84 كيلومترا، وإعادة تهيئته، بالإضافة إلى دعم برنامج البناء الريفي بالولاية بما يتناسب مع طابعها الفلاحي والسياحي، مع تخصيص أوعية عقارية بالتنسيق مع مصالح الغابات، ما سيسمح بعودة العائلات للمهن الحرفية المشهورة في المنطقة.

الحرفيون مدعوون لاستعمال الدفع الإلكتروني .. نحو تفعيل رقمنة العمليات التجارية ■ الرقمنة .. لمواجهة الاقتصاد الموازي الأزرق

يتطلب وقتا طويلا، ويعد تشخيص الوضع والصعوبات، من خلال الاستعلامات الميدانية تبين توفر مخزون هائل من تجار وحرفيين ومتعاملين تجاريين يجذبون استعمال الانترنت لتوسيع فضاء الزبائن واستعمال آلية الدفع الإلكتروني، غير أن الكيفية المعتمدة لا تسرع وتيرة انتشار هذه الخاصية، في ظل غياب التنسيق بين الفاعلين في الميدان التجاري والإلكتروني، ناهيك عن النقص الفادح في الاتصال والإشهار.

وبناء عليه تم تبني حلول مفعلة من خلال فصل عملية الإدماج التقني للمواقع الإلكترونية على مستوى منصة الدفع الإلكتروني في إجرائين متكاملين متوازيين، إجراء خاص بدمج التاجر في المنصة من طرف البنك المتصل مع المتجر أو الحرفي، وإجراء خاص بالفحص والمصادقة على الموقع الإلكتروني وخاصية الدفع بالبطاقة، وكل هذا من خلال بوابة رقمية « cib » .
« HYPERLINK » <http://web.dz/«t»-blank«web.dz>

وكشف مدير التصديق والاعتماد، أنه منذ فتح البوابة هناك تطور ملحوظ في مواقع استعمال الدفع الإلكتروني، بحيث هناك 189 إذن بالموافقة بالانضمام للمنصة، 47 شهادة متوفرة خاصة بتطوير البرمجيات والتطبيقات، 182 طلب في طور الإذن بالموافقة للراغبين في تفعيل الدفع الإلكتروني بمواقعهم 102 طلب للمطورين الذين يريدون التصديق على خاصية الدفع الإلكتروني وعرضها على التجار والحرفيين.

من جهته دعا د. محمد علي بوعشة صاحب حاضنة أعمال بجامعة الجزائر 3، إلى فتح المجال أمام الجامعة لمساعدة الطلبة ومرافقتهم وتوجيههم من خلال التنسيق بين الغرف الوطنية للصناعات التقليدية باعتبار أن هذه الأخيرة تمثل عنوان الهوية الجزائرية والسفير الأول لها وخزان لا ينضب لاقتصاد المعرفة.

واقترح د. علي بوعشة إيجاد صيغة لإقناع الحرفي المتخوف من كل ما هو تكنولوجي لتشجيعه على استعمال خاصية الدفع الإلكتروني والتحكم في العملية الرقمية باعتبار أن العالم يتجه نحو التجارة الإلكترونية التي تعني ذلك بالفعل سواء كان الأمر يتعلق بالمورد أو المستهلك أو العقد والإشهار كلها عناصر إلكترونية بحتة.

دعا مشاركون في يوم دراسي حول الدفع الإلكتروني نظم أمس بـ«الصافكس»، إلى انخراط فئة الحرفيين في عملية استعمال الخاصية الرقمية لبيع وترويج منتجاتهم التقليدية على غرار التجار، والحفاظ على استمراريته وحمايتها من الأندثار في حال بقائها حبيسة الغرف والمعارض، خاصة مع تغير وتطور النمط الاستهلاكي الذي سيؤدي إلى زوال التعامل بالأوراق النقدية وتداولها في العالم المتطور خلال الخمس سنوات المقبلة.

سعاد بوعبوش

أوضح توفيق عيسى مدير التصديق والاعتماد على مستوى تجمع النقد الألي، أنه رغم غياب قانون ينظم التجارة والدفع الإلكتروني، عمد التجمع منذ 2014 إلى وضع إجراءات عملية لتغطية الجوانب والقواعد البنكية القاصة بقانون الدفع عبر الانترنت ما بين البنوك، والذي يعتبر مبدأ أوليا لبدء العملية وتم بذلك وضع لبنة خلاصة تتعلق بإجراءات دمج البنك المصدر للبطاقة، وإجراءات إدماج البنك مستقبل المبادلات الإلكترونية في المنصة، وكذا إجراءات إدماج البائع في منصة الدفع عبر الانترنت.

وأشار توفيق عيسى إلى أنه بمجرد صدور قانون التجارة الإلكترونية المتمثل في 18-05 المحدد للقواعد العامة المتعلقة بهذا النوع من التجارة سواء في السلع والخدمات، قام مجمع النقد الألي بإصدار إجراء موحد يسمح للتاجر أو الحرفي المختص في بيع البضائع العينية أو الخدماتية عبر الانترنت بالولوج لمنصة الدفع الإلكتروني ما بين البنوك بصفة رسمية من خلال إجراءات عملياتية وعرض سلعته بالمبادلات الإلكترونية.

وأشار المتحدث، إلى أنه بموجب هذا القانون تم توحيد كل الإجراءات عبر البيع بالإنترنت، فكانت هذه الإجراءات نوعا ما معقدة خاصة للانتقال إلى المركز من أجل تطوير جهاز الدفع الإلكتروني، بحيث كان البنك هو من يقوم بالإجراءات الإدارية، أما الإجراءات التقنية فكان على الحرفي الانتقال إلى مطور موقع وهو أمر



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger